L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 10 JUILLET 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16, par semestre, $8, par trimestre, $4; Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le Mardi et le Samedi); Par an, $6, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 10 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, à 10 heures, au No 47, rue des [illegible]—deux mouliers à coton neufs, légèrement avariés.

Par H. Scott, au No 46 de la rue de Chartres,—marchandises sèches, habillements, lingerie, articles de toilette, chapeaux, chaussures, etc.

Par O. Valeton, sur la Levée, entre les deux marchés, 2d District,—mélasse, vin, huile, vieux cuivre, vieux fer, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 36 de la rue de Chartres,—marchandises sèches et lingerie, soiries, articles de bonnets, médicaments, quincailleries, etc.

Par Louis Stern & Bros., au No 36 de la rue de Camp,—300 caisses bottes, souliers et brodequins.

☞Achetez vos confectures et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

Chaussures à l'encan. — MM. Louis Stern & [illegible], aujourd'hui, à 10 heures du matin, à [illegible] de la rue du Camp, No 36, 300 caisses de bottes, souliers et brodequins, etc. Cet assortiment a été [illegible] exprès pour le commerce de la ville et celui de la campagne, et sera vendu sans réserve au [illegible]. Voyez l'annonce.

Les choix de la Démocratie.

HORATIO SEYMOUR

POUR PRÉSIDENT.

FRANK P. BLAIR.

POUR VICE-PRÉSIDENT.

La Convention démocratique de l'Union, après vingt-et-un tours de scrutin sans résultat, a fini par réunir ses suffrages sur son président, Horatio Seymour, qui a été désigné par acclamation, comme candidat du parti démocrate à la Présidence.

Sous le rapport de la capacité et de l'honorabilité, ce choix est assurément un des meilleurs que la Convention pût faire. Si M. Seymour est élu, les Etats-Unis auront en lui un Président comme ils n'en ont pas eu depuis bien longtemps. Les messages qu'a écrits M. Seymour pendant ses deux termes comme gouverneur de l'Etat de New-York, dénotent en lui une vaste intelligence jointe à un grand savoir et à une profonde sagacité politique.

L'unionisme de M. Seymour ne pouvant être mis en doute, son nom ralliera un grand nombre de républicains-conservateurs qui sont dégoûtés de la politique radicale et du militarisme. D'un autre côté, tous les démocrates seront heureux de voter pour un homme que recommandent sa dévotion au parti et sa fidélité aux doctrines qui ont pour base la Constitution et la légalité.

Nous eussions été heureux d'accueillir les noms de Hancock ou de Pendleton, mais nous devons reconnaître que parmi les autres candidats mis en avant, M. Seymour est celui que nous préférons. On a prétendu qu'il était le candidat des détenteurs de titres de la dette fédérale; c'est là une erreur. Le candidat des financiers était M. Chase, l'ex-secrétaire des finances, le créateur des greenbacks et des banques nationales. Il est probable que voyant le peu de chances qu'aurait le Premier-Juge, MM. Belmont & Cie. auront employé leur influence en faveur de M. Seymour. Mais on remarquera que le nom de ce dernier a été proposé par la délégation même de l'Ohio, après le retrait du nom de M. Pendleton, ce qui assure au candidat choisi l'appui des amis de ce dernier. Le programme donne pleine satisfaction aux vœux des populations de l'Ouest sur la question financière et le choix du candidat est de nature à rassurer les capitalistes de l'Est, porteurs des titres de la dette fédérale, sur la modération de ses vues dans le cas où il serait élu.

Les votes de New-York et de la Pennsylvanie sont garantis aux démocrates par la nomination de M. Seymour, et si l'Ouest fait son devoir, il a de sérieuses chances de l'emporter sur le général Grant.

En tous cas, la campagne va s'ouvrir avec deux programmes bien tranchés, et deux candidats dont le nom seul a une valeur et une signification. Grant candidat du régime militaire. Seymour candidat du régime civil, le premier représentant la bayonnette, le second la loi. Quant au mérite personnel des deux candidats, il n'y a pas de comparaison à établir entre le boucher du Wilderness et l'éminent homme d'Etat qui est présenté au peuple par la démocratie. Le choix ne doit pas être douteux si le peuple américain a le moindre souci de sa dignité et de ses intérêts.

Après avoir nommé M. Seymour par acclamation, la convention a suspendu sa séance afin de permettre aux délégués de se consulter sur le choix à faire pour la vice-présidence. A la reprise de la séance le général Frank P. Blair, du Missouri, a été élu à l'unanimité comme le candidat du parti. Le général Blair a servi avec distinction pendant la guerre, et il s'est fait connaître, en politique, comme membre du Congrès; son frère, Montgomery Blair, a été membre du cabinet de M. Lincoln. Les vues du général Blair sur la situation sont exposées dans une lettre que nous publions plus loin; le Sud ne peut désirer rien de plus explicite. Nous ne pouvons donc qu'applaudir aux deux choix faits par la Convention, et former des vœux ardents pour le succès des candidats démocrates.

Lettre du général Blair.

La lettre suivante adressée par le général Frank P. Blair à un de ses amis, trace le programme de la résistance, et indique les engagements que M. Blair était disposé à prendre, dans le cas où il eut été choisi candidat à la présidence.

Washington, 30 juin 186

Au colonel O. Broadhead.

Mon cher colonel: En réponse à vos demandes, je prendrai la liberté de vous dire que je laisse à votre discrétion le soin de décider, après consultation avec mes amis du Missouri, si mon nom sera présenté à la Convention démocratique, et de soumettre ce qui suit comme étant ma manière de voir sur la seule et véritable question en litige dans cette lutte.

"La politique de reconstruction des radicaux aura porté ses fruits avant la prochaine élection; les Etats, si longtemps exclus, auront été réadmis; le suffrage des nègres sera établi, et les *carpet baggers* se seront installés dans les deux Chambres du Congrès. Il ne serait pas possible de changer la composition politique du Sénat, même si les démocrates obtenaient leur président et la majorité des membres de la seconde Chambre. Nous ne saurions par conséquent, abroger la législation du Congrès actuel sur la construction par l'intervention du Congrès suivant; le Sénat empêchera cette abrogation. Devons-nous nous soumettre? Comment renverser cette législation? On ne peut le faire que par l'intervention du pouvoir exécutif, qui jure de maintenir la Constitution et qui faillirait à son devoir, s'il permettait qu'elle fût entravée sous des lois faites en violation de ses dispositions.

"Si le Président élu par la démocratie fait exécuter les lois de reconstruction ou s'il permet à d'autres de s'y conformer, les radicaux, avec l'aide de vingt sénateurs et de cinquante représentants du Sud, auront le dessus dans les deux Chambres du Congrès; et la nouvelle administration sera aussi impuissante que l'est actuellement celle de M. Johnson.

"Il n'y a qu'un seul moyen de rétablir le gouvernement et la Constitution. Il faut que le nouveau Président déclare les lois de reconstruction nulles et non avenues, qu'il ordonne à l'armée de détruire les gouvernements du Sud, en dispersant les *carpet-baggers*, et qu'il permette aux électeurs blancs de réorganiser leurs propres gouvernements et d'élire des sénateurs et des représentants. La Chambre des représentants contiendra une majorité de démocrates des Etats du Nord, elle sera prête à accueillir les membres élus par le peuple blanc du Sud, et, avec l'aide du Président, il ne sera pas difficile d'obliger le Sénat à se soumettre une fois de plus aux obligations de la Constitution. Les sénateurs ne sauraient pas résister à l'opinion publique, si elle était clairement exprimée sur cette question fondamentale. Pour éviter toute querelle future, il faut donc poser franchement cette question devant le pays.

"Je répète que le seul problème que nous devons nous attacher à résoudre est celui-ci: Nous soumettrons-nous aux usurpations par lesquelles le gouvernement a été renversé, ou travaillerons-nous à sa complète restauration? Il est oiseux de parler des *greenbacks*, des bons, de l'or, de la foi publique et du crédit national. Que pourrait faire un président démocrate, sur un divers sujets, avec un Congrès dont les deux branches seraient dirigées par les *carpet baggers* et leurs alliés? Il serait réduit à l'impuissance, il ne pourrait arrêter les avances de fonds au

[illegible] moyens desquelles des nègres paresseux sont formés en clubs politiques, pendant qu'une forte armée est maintenue à grands frais sous les armes pour protéger ces vagabonds et pour leur permettre de dégrader le peuple. Ces prodigalités absorbent les revenus et les ressources du gouvernement, elles détruisent son crédit et expliquent la différence qui existe entre l'or et les *greenbacks*. Nous devons rétablir la Constitution, avant de pouvoir réorganiser les finances; et pour y réussir il nous faut un président qui exécutera la volonté du peuple en foulant aux pieds les usurpations du Congrès, à commencer par les lois de reconstruction. Je désire que mon nom paraisse devant la convention à côté du programme ci-dessus, qui comprend dans son ensemble tout ce qui vaut la peine d'être défendu, et tout ce qui peut donner de la dignité, de l'honneur et de la valeur à la lutte.

FRANK P. BLAIR.

DISCOURS DE M. HORATIO SEYMOUR.—Nous publions aujourd'hui dans notre partie anglaise le discours prononcé par M. Seymour à l'ouverture de la Convention. Nous l'avons reçu à une heure trop avancée pour pouvoir en donner la traduction dans ce numéro, mais nous la publierons demain. Tous les méfaits de la politique radicale s'y trouvent résumés de main de maître dans cette harangue.

OFFICIEL.

Quartier-Général, Bureau des Réfugiés, Affranchis, etc., Dist. de la Louisiane
Nlle-Orléans, le 8 juillet 1868.

ORDRE No. 14.

Afin de mettre à exécution les clauses de la circulaire No. 1 de ce quartier-général, ce qui suit est publié pour l'instruction et la gouverne de tous ceux qui y sont intéressés:

1. Le District de la Louisiane est divisé en deux districts agricoles:

2. Les personnes dont les noms suivent sont par le présent ordre, nommées facteurs de ce bureau, et sont désignées comme les marchands à qui les planteurs recevant leurs provisions de ce bureau, enverront leur récolte pour qu'elle soit vendue.

Pour le Premier District Agricole, comprenant les paroisses d'Orléans; Jefferson, rive droite; Orléans, rive gauche; Jefferson, rive gauche; St-Bernard, Plaquemines, rive gauche; Plaquemines, rive droite; Ste-Hélène, Livingston, Washington, St-Tammany, St Charles, St Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Terrebonne, Lafourche, Est-Bâton Rouge, Ouest-Bâton-Rouge, Iberville, Pointe-Coupée, Est Feliciana, Ouest-Feliciana, St Landry, Calcasieu, Vermillion, Lafayette, Ste-Marie et St-Martin.

Mr. E. T. PARKER, No 34, rue Perdido.

Pour le Second District Agricole, comprenant les paroisses des Natchitoches, Sabine, Rapides, Winn, Avoyelles, Union, Morehouse, Ouachita, Bossier, Caddo, De Soto, Claiborne et Bienville.

Mr. Jos H. OGLESBY, No 71, rue Tchoupitoulas.

Chaque facteur fournira caution avec bonne et suffisante garantie, approuvée de l'assistant-commissaire, jusqu'à concurrence de $50,000, pour le fidèle accomplissement de ses devoirs. On espère qu'ils fourniront aux planteurs de leurs districts, qui en auront besoin des toiles d'emballage, des liens, bandes, boucauts, caisses et quoi que ce soit qui puisse leur être utile pour préparer leurs récoltes pour le marché, aux conditions ordinaires en pareils cas.

Les livres et comptes desdits facteurs seront ouverts, dans tous les temps, à l'inspection de tout officier qui pourra être désigné par l'assistant-commissaire à cet effet.

3. Quand les récoltes sur lesquelles le Bureau a un privilège seront prêtes à être expédiées pour le marché, l'assistant-sous-assistant-commissaire de la paroisse où se trouvent les plantations sera informé du fait par le planteur, et il sera du devoir dudit assistant sous-assistant commissaire de veiller à ce que toute la récolte soit expédiée sans délai au facteur, d'informer l'assistant-commissaire et le facteur, de cette expédition, avec un état certifié du montant des gages ou parts de récolte dûs aux affranchis.

L'assistant sous-assistant commissaire s'assurera que la récolte a été convenablement préparée pour l'expédition, de manière qu'il n'y ait pas possibilité qu'elle soit détériorée par le transport de l'endroit de l'expédition à cette ville.

En préparant ses récoltes pour l'expédition, le planteur se servira d'articles d'assez bonne qualité, en toile, liens, bandes, boucauts ou caisses, pour acquérir la certitude que la récolte arrivera en bon état sur le marché.

4. Lesdits assistants sous-assistants commissaires demanderont, immédiatement après le reçu de cet ordre, à chaque planteur, dans leurs paroisses respectives, le montant requis par eux en toiles, liens, bandes, boucauts et caisses et transmettront un rapport à ce quartier-général, donnant le nom et l'adresse en plein de chaque planteur, et indiquant le point où le débarcadère du fleuve où la récolte sera expédiée.

5. Chaque facteur trouvera à ce quartier-général un état de ce que chaque planteur de son district doit au bureau et aux affranchis, et sur la vente de la récolte à les conseiller rendra à ce quartier-général, un compte conjoint en duplicata qui créditera le planteur du produit net de sa récolte, le côté du débit contiendra ce que le planteur doit au bureau—les marchandises fournies par facteur ou pour part de récolte—aussi bien que les frais et les commissions régulières usitées du facteur, de la vente de la récolte.

6. Aussitôt que le compte courant de tout planteur aura été approuvé par l'assistant commissaire, le facteur en sera informé et il transmettra des checks séparés à ce quartier général pour le montant dû au bureau et aux affranchis.

7. Il sera du devoir des sous-assistants commissaires et des assistants sous-assistants commissaires de se tenir bien informés sur le temps où les récoltes dans leurs paroisses respectives seront prêtes à être embarquées, et aussi de donner toute autre information y s'attachant, qui pourra être utile à l'assistant-commissaire.

Par ordre du major général brevêté,

R. C. BUCHANAN,
Assistant-Commissaire.
LUCIUS H. WARREN.
Brév-Lieut-Col. A. des E. U.

La position de M. Chase.

Voici les réflexions qu'inspire au *Messager Franco-américain* la position prise par M. Chase:

Parmi toutes les rumeurs relatives à la convention qui va s'assembler aujourd'hui, il n'en est certainement pas de plus importante que celle suivant laquelle M. Chase se serait engagé "à soutenir le candidat choisi par la convention démocratique, quel qu'il puisse être." C'est dans une lettre à M. John J. Cisco, membre considérable du parti conservateur, qu'il aurait pris cet engagement. L'*Evening Post* fait à cet égard les réflexions suivantes:

"Il semble presque incroyable aux meilleurs amis du juge Chase qu'il puisse faire une chose semblable, et il faut lui laisser le bénéfice du doute dans l'esprit de tous hommes qui, connaissant l'ambition politique de M. Chase, respecte néanmoins son jugement et le considère comme un homme de principes élevés. La convention, dont on prétend qu'il s'est ainsi engagé à soutenir les décisions, est dans l'incertitude sur certaines questions à l'égard desquelles un homme qui aime vraiment la liberté et veut maintenir intact l'honneur de son pays ne peut conserver le moindre doute. Elle ne sait encore si elle se prononcera pour ou contre le paiement ponctuel et intégral de la dette, pour ou contre la politique du suffrage impartial, dont dépendent la tranquillité sociale des Etats du Sud et la sûreté des affranchis.

"Si l'on peut prouver que le juge Chase, comme certaines personnes l'affirment hautement, s'est engagé sans réserve à soutenir la plate-forme et le candidat de la convention il perdra tous les amis auxquels il devait le plus tenir, et sacrifiera à une vulgaire ambition une renommée qui devait lui être chère et qui pouvait briller parmi les plus glorieuses de notre histoire.

"Nous aimons mieux, pour le présent, ne croire à rien de semblable de la part de M. Chase; nous aimons mieux penser qu'il ne soutiendra aucun candidat qui n'est pas positivement en faveur du suffrage impartial et contraire à la répudiation de la dette."

Nous ne pouvons que souscrire à ces commentaires du *Post*, en accentuant notre incrédulité d'une manière encore plus prononcée que la sienne. Si M. Chase avait fait ce qu'on lui attribue, il ne serait plus l'homme qui fut un des plus ardents adversaires de l'esclavage et l'un des plus fidèles conseillers de Lincoln dans sa lutte contre la rébellion.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Séance du 9 juillet.—Un quorum est présent et maître Dunn est au fauteuil.

M. Lynch présente une résolution autorisant le président à prendre des mesures pour les impressions du Sénat jusqu'à nouvel ordre.

M. Jewell soutient qu'il y a un imprimeur d'Etat et que la convention u'a pas changé la loi à ce sujet.

M. Smith dit qu'il voudrait bien savoir qui est l'imprimeur d'Etat?

M. Jewell répond: M. Nixon.

M. Smith dit qu'il ne voudrait jamais donner les impressions publiques à un journal qui avait soutenu la trahison.

La résolution de M. Lynch est adoptée.

Une résolution interdisant la pipe ou le cigare dans la chambre du Sénat est adoptée.

M. Campbell donne avis qu'il présentera une résolution pourvoyant à la nomination d'un comité chargé de s'enquérir sur les fraudes commises dans les élections.

M. Jewell présente un mémoire de M. Sambola, contestant le siège de H. J. Campbell, comme sénateur du Second District. Référé au comité sur les élections.

M. Todd demande que le maître de poste du Sénat soit autorisé à se procurer des timbres-postes pour l'usage des sénateurs.

M. Braughn amende de manière à forcer les sénateurs à rembourser au maître de poste les avances faites par lui.

M. Campbell demande permission pour introduire un acte amendant un acte relatif à la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans. Refusé.

M. Lynch donne avis qu'il présentera demain un acte de secours pour les imprimeurs de la convention.

M. Wittgenstein donne avis qu'il présentera un acte rappelant un acte de 1866 relatif aux planteurs qui vendent des provisions aux affranchis sans payer la taxe de détail.

Le bill relatif aux payements du Trésor, est référé au comité des finances.

M. Lynch appelle la résolution jointe qui ratifie le 14e amendement à la Constitution des Etats-Unis. Adopté à la troisième lecture par 22 contre 11.

M. Campbell appelle le bill de la Chambre qui a imaginé un bureau de commissaires de police à la Nouvelle-Orléans.

Le débat est arrêté par la question préalable, le bill n'ayant pas été imprimé et les membres démocrates ayant demandé en vain qu'on votât sur le bill section par section.

Le bill passe nécessairement. Il donne au gouverneur le droit de nommer cinq commissaires de police qui seront chargés de la police de la Nouvelle-Orléans.—C'est alors qu'on n'osera plus sortir la nuit, mais les voleurs oseront.

M. Ray demande à reconsidérer le bill.

M. Blackman seconde la motion et dit que le bill est simplement une mesure de politique, destinée à être envoyée au gouverneur en même temps que l'adoption de l'amendement constitutionnel.

M. Jewell s'oppose au bill. Le peuple, dit-il, comprendra bientôt le sens de ce bill et le motif pour lequel ceux qui le défendent ont voulu étouffer la discussion. On veut avec ce bill donner la majorité démocratique dans la ville. Pourquoi ne donnerait-on pas le même pouvoir au gouverneur sur la police de Bâton-Rouge, Donaldsonville et toute autre ville? Pourquoi ne pas faire du gouverneur un dictateur, tout de suite? Il dit hardiment que les citoyens de la Nouvelle-Orléans ne se soumettront pas à ce bill. L'Etat vient de sortir d'une révolution, mais il avertit les radicaux de ne pas en inaugurer une nouvelle. Ils doivent se rappeler qu'ils n'ont plus aucun droit à demander assistance au général Buchanan; ils ne pourraient qu'en appeler au peuple, et le peuple ne soutiendra pas cette mesure.

La motion de reconsidération est déposée sur le bureau.

M. Ray appelle le bill relatif aux finances d'Etat. Il est adopté, après avoir été lu que par son titre.

Le bill allouant $150,000 pour les frais d'assemblée est finalement adopté.

M. Ray présente un bill pour transférer les affaires pendantes devant les cours aux cours créées par la Constitution de 1868.—Référé.

M. Campbell obtient la suspension du règlement pour présenter un acte amendant la charte de la Banque du Commerce.

Un message du gouverneur est reçu.

Le Sénat a une séance exécutive et s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. Séance du 9.—Soixante-huit membres sont présents.

Le président refuse de soumettre aux voix une demande de reconsidération de l'élection de E. G. Yarrington comme commis aux warrants.

Page, de Jefferson, demande que la Chambre se réunisse tous les jours, à 10 heures du matin. Rejeté.

Morey, d'Ouachita, propose une addition de membres à plusieurs comités permanents.

Sur motion du même membre, l'orateur est autorisé à nommer un chapelain pour la Chambre.

Lott (c), des Rapides, donne avis qu'il présentera un bill pour suppléer à la perte des archives publiques détruites dans l'incendie de la maison de Cour des Rapides en 1864.

L'orateur soumet une liasse de documents au moyen desquels on refuse aux représentants actuels de la paroisse de St-Landry le droit d'occuper des sièges dans la Chambre. Référé au comité sur les élections.

La résolution du comité de vérification est appelée. Nous l'avons donnée hier. Par cette résolution les membres dont l'élection serait contestée pourraient siéger en attendant la décision de la Chambre.

Garte Kamp (rad), de Jefferson, est furieux d'indignation. Il ne conçoit pas qu'une pareille proposition soit faite par le comité sur les élections. Il s'y oppose avec violence et demande à ce qu'elle soit ajournée indéfiniment.

Lee, (rad.) de St-Bernard, appuye le préopinant et invite les amis des républicains à être conséquents avec eux-mêmes en s'opposant à la résolution.

Carr (rad.) répond que la résolution n'est que justice, car ceux qui contestent les élections laissent, pour la plupart du moins, ont à peine une ombre de prétexte pour agir ainsi.

Dennis Burrell (c) membre de la majorité de la commission qui a présenté la résolution n'a pu résister, dit le rapporteur, au claquement du fouet du parti et il a voté pour l'ajournement lorsqu'il a été mis aux voix. 48 membres se sont prononcés ainsi contre 27. En conséquence la mesure de justice dont parlait M. Carr, a échoué.

Wren, (Rad.) de Bossier, propose de reconsidérer le vote, mais sa motion est déposée sur le bureau.

Lee, de St-Bernard, présente un bill relatif aux notaires publics. Entre autres choses, le bill porte que le gouverneur avec le consentement du Sénat nommera pour la paroisse d'Orléans 40 notaires au moins et 70 au plus.

Le bill rappelle aussi tous actes ou toutes parties d'actes maintenant en force concernant les notaires publics, excepté ce qui est contenu dans le code civil. Le bill aura son effet à partir du 1er octobre 1868.

La Chambre s'ajourne à vendredi.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—9 Juillet.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No 111, rue du Canal.

Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	76	degrés
Midi	85	"
3 heures P. M.	89	"
6 heures P. M.	88	"

JUGEMENT ANNULÉ. — Nous lisons dans un ordre du général Buchanan, à la date du 8 juillet:

"La cause d'action dans l'affaire de John Norwood vs. W. H. Holmes et d'autres, No 20,415, à la 3me Cour de District de la Nlle-Orléans, ayant pris naissance dans l'acte des autorités militaires pendant que l'Etat était soumis à la loi martiale, et l'affaire rentrant sous les clauses des ordres généraux No. 3, émanés du département de la guerre, et des ordres généraux No. 9 de ce quartier-général, département de la Louisiane, et les procédures étant en violation du paragraphe 1 des Ordres spéciaux No. 101 de ce quartier-général, département de la Louisiane, le jugement rendu le 6 juin 1868, par ladite Cour, est par le présent mis de côté et l'affaire mise hors de cour.

UNE HISTOIRE.—Le chef de police a reçu information que Gerald Tomveldon ou Dr de la Reville a été arrêté à Hunteville, Alab., et a été écroué en prison sur accusation de vol. On se rappellera qu'il faisait ici naguère des lectures sur les affaires du Mexique. Après son arrestation à Hunteville, on apprit, en est on droit, l'homicide de la rue du Canal, au restaurant Victor, et le Dr de la Reville répondant exactement au signalement de "l'homme brun," le maire supposa qu'il pouvait bien être Quinterpo lui-même. Cette erreur néanmoins a été reconnue. Gerald Tomveldon n'aura plus qu'à répondre à l'accusation de vol, et c'est bien assez.

AUTRE VOL.—Avant hier soir, on est entré dans l'étal de candy et de soda appartenant à Richard Barns, rue Jackson au débarcadère du ferry, et on a pris quelques articles d'une certaine valeur.

NOMINATIONS.—M. Murphy, notre nouveau commissaire des rues, a nommé M. L. R. Simmons, comme premier député pour le Premier et le Quatrième Districts, et M. Randolph Hubbard, comme premier député pour le Second et Troisième Districts.—Il n'y aura pas d'autres nominations d'ici à quelques jours.

TENTATIVE DE VOL.—La maison de M. Redmond, rue St André, No 260, Quatrième District, a été visitée mercredi soir par un nègre inconnu qui avait effectué son entrée par une fenêtre de derrière. Les habitants de la maison étant éveillés, le voleur a dû abandonner ses recherches pour fuir au plus vite. Au lieu d'emporter quelque chose, il a dans sa hâte laissé son chapeau. Voilà ce qu'appelle du voleur volé et qui ne se plaindra pas.

BIENS VOLÉS.—Deux hommes, Alexander Scott et Louis Jones ont été arrêtés, sur l'accusation, par André Chaler, d'avoir des choses volées en leur possession.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Dans l'affaire d'Israel Temple, convaincu d'homicide, le rule pour un nouveau procès a été rendu absolu et l'accusé déchargé sur *nolle prosequi*, sur motion de l'avocat de district Luzenburg.

La caution dans l'affaire de J. C. Forks et E. Parkman, accusés de détournement, a été fixée à $5,000 pour chacun des prévenus.

(On trouvera dans notre partie anglaise la nom des personnes qui serviront comme Grands Jurés pendant le mois de juillet.)

Il y a eu 268 condamnations à la Première Cour de District contre 104 acquittements, du 26 novembre au 3 juillet.

LES NOUVEAUX COMMISSAIRES DE POLICE.—A peine le Sénat avait-il adopté le bill de la Chambre sur la police, que le gouverneur Warmoth s'est empressé d'envoyer cinq noms au Sénat. Le Sénat de son côté s'est empressé de les confirmer en ménageant une séance exécutive où seulement 2 ou 3 sénateurs démocrates étaient présents. Les voici:

Dr M. A. SOUTHWORTH, Président, blanc,
W. GEORGE, blanc,
J. A. RAYNAL, (c),
THOS. ISABELLE, (c),
DELASIZE, (c).

Sur cinq membres, trois hommes de couleur. M. Warmoth se distingue.

Un autre rapport donne les noms suivants: Jonbert, Isabelle, Mowry, Lewis (ex-candidat radical pour la place de maire) et un cinquième dont nous ignorons le nom.

Les Radicaux se hâtent de mettre en pratique toute espèce de monstruosités législatives. Comme un de nos confrères, nous demandons: combien de temps cela durera t-il?

INTERROGATOIRE DES FLIBUSTIERS.—L'interrogatoire de 70 à 80 flibustiers, arrêtés le 26 juin à la Grand-Ile, a eu lieu hier devant le commissaire des Etats Unis John B. Willer. L'avocat de district S H. Torrey, assisté de M. H. C. Castellano, pour le conseil mexicain, représentaient le gouvernement et MM. N. H. Rightor et C. A. Conrad la défense.

La poursuite voulait prouver, 1o une expédition du caractère allégué, et 2o la connexion des prisonniers avec le plan, particulièrement la connexion d'hommes suspects d'avoir agi comme chefs dans l'expédition supposée.

Le Commissaire a décidé d'envoyer MM. Hilary, Canas, Emile Ricou, J. M. Hernandez et L. E. Hill devant la Cour de District des Etats-Unis. Hill sous une caution de $1500 et les autres sous des cautions de $2500 chacun. Les autres prisonniers presque tous étrangers ont été mis hors de cour.

NOUVELLES MARITIMES.

Parti de New York, 4 juillet, les navires à vapeur Crescent City et Mariposa, pour la Nlle Orléans.—De Philadelphie, le 30 juin, goélette Anna D. Kane.—De Liverpool, 18 juin, navire Coronet—tous pour la Nlle-Orléans.

— Dans un certain petit village se raconte tout bas certaine petite histoire.

En faisant, à travers champs, sa tournée de chaque jour, un garde champêtre avise, au bout d'un pied placé sur la limite d'un champ de blé, un joli petit chapeau rose et un grand vilain chapeau noir.—Les tourtereaux sont à quelques pas, cachés dans les hautes herbes. — Dans les blés! Contravention! nécessairement.—Mais... le garde est un homme discret qui sait tout ce qu'il y a d'inconvenant à se mêler, sans en être prié, à une conversation, quelle qu'elle soit. Aussi, cueille-t-il délicatement le grand vilain chapeau noir et le joli chapeau rose, qu'il porte à la mairie, chemin faisant, il raconte sa bonne farce à tout le village, puis il vient se placer à l'entrée de la grande rue, persuadé que les délinquants vont arriver. Il les reconnaîtra, puisqu'ils seront nu-tête et qu'à la campagne on marche rarement de la sorte.

Après une demi-heure d'attente, quelle n'est pas sa stupéfaction! Le maire et la mairesse, le premier, furieux et gesticulant, la tête brûlée par le soleil; la seconde, les yeux baissés, honteux, arrivent par le chemin. Le garde-champêtre a décoiffé l'autorité!

Et tout le village est là, assemblé! M. le maire et madame la mairesse prennent le pas, et se rendent pas un sourire aux gens qui les saluent d'une façon moqueuse sur leur passage. Enfin, ils arrivent à la mairie haletants, épuisés, avec chacun un demi-pied de rouge sur les joues.

Le garde-champêtre en est malade.

Le maire et son épouse ne sont point sortis depuis trois jours.

—Le *Nord* donne un détail assez curieux sur le marquis d'Hastings, propriétaire de *Lady Elizabeth*, qui n'a point gagné, comme il l'espérait, le Derby d'Epsom.

Il a perdu huit ou neuf millions aux courses. En Angleterre, le progrès sportique est très avancé. Le télégraphe informe immédiatement la ville de Londres du vainqueur d'Epsom, et au retour des courses, les apartements volant déjà dans la ville les couleurs et le portrait du cheval victorieux.

—Il paraît que le gain du *Derby* constitue, entre un respectable rapport pécuniaire, une bien douce joie, puisque M. Louis Ronalt attribue au duc de Morny ce mot original!

Je donnerais ma présidence pour gagner un derby!

Mon royaume pour un cheval!

Pour avoir ce bonheur suprême, il suffit d'un bon jockey. Le chroniqueur sportif du *Figaro* programme donne des détails curieux sur Fordham, le jockey gagnant de dimanche.

Ce Fordham est l'un des plus habiles jockeys de l'Angleterre. C'est lui que tous les éleveurs se disputent à prix d'or, quand il s'agit de courir un match. C'est dans ces luttes à deux qu'il a conquis sa haute réputation. Il possède une habileté toute particulière, dans les dernières foulées, et le *dead-head* est à redouter, pour relever la tête de son cheval et le faire gagner d'un nez. On se rappelle, dans ce genre de succès, la victoire qu'il remporta l'année dernière avec Fervacques sur Patricien, dans le grand Prix de cent mille francs.

On estime à quatre-vingt mille francs les revenus que rapporte à Fordham son talent de jockey. Aussi l'on ne s'étonnera pas d'apprendre que, lorsqu'il voyage, il est toujours accompagné de son valet de chambre.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Convention démocratique nationale.

Dernière séance.

Grands détails.

Nomination de Seymour et de Blair.

Fusion entre les Officiers confédérés et les Officiers unionistes.

Engagement cordial.

Le succès regardé comme certain.

Convention nationale démocratique.

New York, 9, midi 45 m. p. m. — Vallandigham et Kiernan insistent sur la nomination de Seymour qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas. La Pennsylvanie et le Massachusetts donnent leur vote à Seymour au milieu de plus grand enthousiasme et au bruit des acclamations.

1 P. M. La salle est alors une scène d'excitation. Chaque Etat est anxieux de nommer Seymour et il n'y a pas d'opposition. La Pennsylvanie, l'Iowa, l'Illinois, le Wisconsin, la Virginie, le Kentucky et l'Indiana se sont prononcés en sa faveur et le Nebraska, le Minnesota, l'Oregon et nous les autres suivent.

1:10 P. M. A mesure qu'un Etat donne son vote, il est reçu par des applaudissements retentissants. Les divers présidents font précéder le vote de leur Etat par quelques remarques. L'endossement des Etats du Sud et de l'Ouest est accueilli par des applaudissements frénétiques.

1:12 P. M. M. Filden, de New-York, a été le dernier à parler et dans une brève allocution il remercie la convention de l'honneur fait à l'Etat de New York. La nomination a été ratifiée par trois hurrahs.

1:16 P. M. Tous les Etats ont voté pour Seymour. La plus grande excitation règne. L'audience et les délégués agitent leurs mouchoirs et poussent des hurrahs, des salves d'artillerie retentissent au loin.

1:25 P. M. La nouvelle du vote de 317 pour Seymour a soulevé les applaudissements les plus enthousiastes.

1:26 P. M. La convention s'est ajournée une heure pour se consulter sur la nomination de vice-président.

1:30 P. M. La délégation de la Pennsylvanie a commencé en caucus à voter pour Blair. Lee ou Ewing sera la nomination.

Pendant l'ajournement 10,000 personnes étaient rassemblées devant la salle de Tammany. Des discours ont été prononcés au milieu d'acclamations continues.

2:20 P. M. La Convention va se réunir. Le général Morgan de l'Ohio est maintenant nommé par beaucoup de délégués du Sud comme candidat à la vice-présidence. Il est probable que lui, Blair ou Ewing aura la nomination.

2:30 P. M. L'Illinois nomme le général McClernand, mais il se retire.

2:38 P. M. L'Iowa nomme Dodge. Wade Hampton parle au milieu de la plus grande excitation et d'applaudissements multipliés. Des hurrahs se succèdent quand il se déclare pour Blair.

F. P. Blair est nommé au premier ballotage pour la vice-présidence au milieu d'immenses applaudissements. Les soldats sont dans la jubilation. Des discours sont prononcés, la plupart par des officiers confédérés.

Quand le général Kemper, de la Virginie, a endossé Blair, les applaudissements donnés à Hampton ont redoublé.

Le ballotage a été unanime pour Blair 317.

3 h. 15 P. M. M. Tilden, conocart pour l'Etat de New York à la nomination de Blair. Immense applaudissements.

3 h. 20 P. M. La clôture de la Convention s'est faite de la manière la plus favorable. Les officiers se mêlaient les uns aux autres et s'engageant à travailler avec ardeur pour le ticket.

Après son discours, le général Hampton a été félicité par tous les officiers unionistes.

3 h. 22 P. M. Le général Forrest, du Tennessee, en donnant le vote de son Etat, a fait quelques remarques qui ont été reçues par des applaudissements redoublés.

3 h. 25 P. M. Les rues étaient foulées de gens tous enchantés des nominations. Les meilleurs sentiments règnent. Le ticket est considéré comme sûr en novembre. Hurrah pour Seymour.

Nouvelles de Washington.

Washington, 9—Sénat—Une résolution pour s'informer du nombre d'Etats qui avaient adopté le 14e article et chargeant le secrétaire Seward de rapporter les adoptions additionnelles aussitôt qu'elles lui seront connues, a passé.

Le bill convertissant les billets à intérêt composé a été ajourné. La discussion a montré qu'il y avait pour $30,000,000 de ces billets en circulation.

Le bill de taxe a été repris. L'amendement restaurant la taxe du whiskey à $2 00 par gallon a été rejeté par 27 contre 14. L'amendement affranchissant l'huile minérale de toute taxe a été adopté et le bill a passé.

Reverdy Johnson a prononcé son discours d'adieu.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—Pas d'affaires importantes et pas de *quorum* la plupart du temps. Ajourné.

Il n'est pas vrai que le représentant Eldridge ait été tué.

Washington, 9 — Le Sénat a rejeté Parry Fuller à la place de Rollins.

Nouvelles diverses.

Pottsville, Pa. 9—Il y a grève parmi les mineurs. Ils se plaignent de ce qu'on a réduit les gages en proportion de la réduction des heures de travail. Un corps de 200 hommes veut forcer les autres ouvriers à quitter les travaux. Le gouverneur Geary est menaçant d'employer la force et cela est nécessaire pour protester de toutes molestations, les ouvriers qui sont contents.

Erie, Pa., 9—Un pont s'est écroulé sous deux chars de voyageurs aux moulins de la Nile Union, et nombre de gens ont été tués ou blessés. On croit que le pont avait été travaillé d'avance dans un but de pillage.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 9, 6 P. M.—Arrivé, le steamer Crescent. Pas de départs. Parti au brick de Hambourg, Taluca, en 8 jours de la Catalpan, allant à Liverpool.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 9.—Le fleuve baisse lentement.

Louisville, 9. — La rivière est stationnaire; 4 pieds d'eau dans le canal. Temps pluvieux.

Marchés américains.

Mobile, 9—Pas d'affaires. Cotes nominales. Rien reçu. Exporté 161.

New-York, 9—Coton inactif. Faible baisse. Vendu 700 balles. Mid. 32 1/2. Farine inactive à la clôture. Les acheteurs refusant toute augmentation de prix.

Louisville, 9 — Vendu aujourd'hui 308 b. de tabac, de 12.00 à 95.00. Farine superfine 7.00. Maïs 90. Avoine 78. Porc 28.00. Graisse 17 en tierçons. Whisky, nominal.

St Louis, 9. — Tabac ferme et sans changement. Farine superfine 6 50. Maïs 77. Jambons fourrés 20 à 21. Graisse 18.

Cincinnati, 9. — Farine, un peu plus ferme; de famille, 9 à 9 25. Maïs 84. Côtes 16 1/4. Porc 28 60. Graisse 17 1/2.

Marchés européens.

Londres, 9, au soir.—Consolidés 94 7/8. Bons 73. L'encaisse a diminué de £96,000 à la Banque d'Angleterre.

Frankfort, 9—Bons 77 3/8 à 77 1/2.

Liverpool, 9, au soir.—Coton plus facile. Vente de 18,000 balles.

New York, 9—Argent plus actif à 4 et 5, sur demande.—Fonds publics, fermes à la clôture, après avoir regagné ce qu'ils avaient perdu hier.

(Dépêches d'hier soir.)

Louisville, 9—L'exposition de tabac a été en immense succès. Quatre cents boucauts ont été mis en concurrence. Le premier prix a été accordé à l'entrepôt de Pickett pour le comté de Ballard, Ky., sa récolte à $275 par 100. Le second prix au comté de Hart, Ky., vendu à $126 50. Troisième prix à Warner & Co. vendu pour $87 50. Second prix au comté Christian, vendu pour $17 50.

La Havane, 8—Sucre 7 3/4 à 8 réaux pour le No 12.

Londres, 8—Le *London Daily News* commente d'une manière sévère la récente dépêche de Seward sur le Fenianisme, plaint qu'elle exprime les vues des Américains éclairés et déclarant qu'elle a été faite pour influencer l'élection présidentielle de novembre prochain.

Au Corps-Législatif, le maréchal Niel a défendu les gros achats de chevaux comme nécessaires pour compléter l'organisation de l'armée.

Les journaux de Paris se plaignent du ton des journaux de la presse allemande.

Le général Dulce et plusieurs autres généraux ont été arrêtés en Espagne pour causes politiques.

BULLETIN FINANCIER,

Jeudi soir, 9 juillet.

Les capitaux qui cherchent de bons billets semblent avoir augmenté. La plus grande partie des transactions a eu lieu dans les banques. Dans les rues, le taux de l'intérêt est de 10 à 12 pour le papier No 1 à premier ordre et 13 à 15 celui de second ordre.

La banque des Mechanics and Traders a déclaré un dividende de $4 par actions, provenant des bénéfices des 6 derniers mois, et la compagnie du chemin de fer Pontchartrain a déclaré le même dividende pour la même période.

L'or a ouvert à 139 7/8 à 140 1/8, contre 140 5/8 à New-York; après des ventes à 139 3/4 et à 140 1/4, il a fermé à 139 3/4 à 140. Les opérations embrassent $3,000 à 139 3/4; $2,500, $2,000, $3,000, $5,000 et $6,000 à 140 1/4.—Il ne s'est rien fait dans l'argent. Les demi piastres américaines sont cotées à 135 à 135 1/2 et les piastres mexicaines à 144 et 144 1/2.

Le change étranger a été calme aux cours antérieurs. Les ventes de sterling comprennent 1500 livres clear No I à 151, 2500 livres (1000 et 1500) de banquiers à 154 1/4, 1500 livres dito à 154 1/2, 1400 livres (400 et 1000) de banque à 155 1/2, et 500 livres à 110 1/2 en or. —Dans le change sur France, 15,000 francs de banquiers à 3 65, 20,000 et 75,000 à 3 62 1/2, et 20,000 à 5 12 1/2 en or.—Nous continuons à coter le sterling à 150 1/2 à 154 le commissionnement, bon à No I et clear at 154 1/2 à 155 1/2 le change de banque; le change sur France à 3 70 à 3 67 1/2 le premier, et 3 67 3/4 à 3 60 1/2 le second.

Le change américain s'est moins vendu, mais n'a pas varié. Les banques ont encore tiré sur New-York à 3/8 de prime. Les ventes de change de commerce sont: $12,000 et $10,000, sur New-York, à vue, au pair, $10,000 et quelques sommes moins fortes à 1/8 de prime.

1 bon de levées de l'Etat s'est vendu à 58 1/2, 5 à 53 3/4 et 15 à —.

Les billets de la ville n'ont pas varié aujourd'hui; ils étaient un peu plus fermes à la clôture. On a vendu $15,000 à 40 3/4 d'escompte, $5000 et $30,000 à 41, $15,000 à 41 1/4, $2000, $15,000 en trois sommes égales, $10,000 et $30,000 en plusieurs sommes à 41 1/2, $3000 et $10,000 à 41 3/4; $3000, (deux lots de 5000) et $10,000 à 42. Le taux (annoncé) le plus bas d'hier a été de 42, mais nous apprenons que $70,000 ont changé de mains à 42 1/2. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 42 1/2 à 43, et vendu à 40 à 41 1/4.

Les billets de l'Etat ont été plus fermes. $1500, $1000 en deux sommes égales, $5000 et $15,000 à 62 d'escompte, $1000 à 41 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 9 juillet 1868

COTON—Rien, dans les nouvelles reçues, n'ayant été de nature à stimuler la demande, les acheteurs n'ont pas voulu opérer aux taux antérieurs, et comme les facteurs ont persisté dans leurs chiffres précédents, le marché est tombé dans un calme plat, 20 balles ont changé de mains. Dans cette circonstance nous ne pouvons donner de cotes régulières, mais nous sommes assurés que c'est à grand'peine qu'on a pu faire des achats à moins de 30 à 30 1/4 c pour le good ordinary, 31 à 31 1/2 pour le low middling et 32 1/2 pour le middling. Nous avons eu dire, qu'en addition au marché rapporté ci-dessus 200 balles avaient changé de mains, hier, portant ainsi à 200 balles le montant total des ventes de la journée mentionnée.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	1996	
Reçu aujourd'hui	1	
Reçu précédemment	666511	
Cotons avariés, épaves, etc., etc.	3019	
		668531
		670527
Exporté aujourd'hui	443	
Exporté précédemment	672706	673149
Stock en mains		6686

Les expéditions de coton, aujourd'hui ont eu lieu pour Philadelphie, exclusivement.

FRET—Vu le calme extrême qui règne en ce moment sur le marché, nous n'avons que peu de remarques à faire. Il n'y a présent dans le port que bien peu de navires à destination de l'étranger, mais le petit nombre suffit au peu de fret offert en ce moment pour l'exportation. Les vapeurs engagés dans le cabotage obtiennent du chargement de farine, de coton, de tabac, etc. Nous cotons, savoir: Coton sur vapeurs pour Liverpool 9/16 d, pour New York 7/8 c, pour Boston et Philadelphie 1 c; Tabac pour New York $6 le boucaut; farine pour New York 75 c; pour Boston 87 1/2 c le baril; porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril; bœuf en tierçons pour New York $1; mais pour New York et Boston 20 cts le boisseau; blé pour Liverpool 10 à 12 d, mais pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: coton pour Liverpool 7/16 d; pour le Havre 1 1/8 d; pour Brême 1 c; Tabac pour Liverpool 35s le boucaut, pour Brême 33s; pour le Havre $12; pour Londres 3/s 6 d, mais pour Liverpool 34.

SUCRE ET MÉLASSE—Dans le sucre il ne s'est opéré aucune transaction importante aujourd'hui, mais il s'est fait des démarches considérables. Le sucre de la Louisiane continue à se vendre en détail à 13 1/2 à 15 c la livre de fair à prime, jaune clarifié 16 1/4 à 16 3/4. Le bon sucre de Demerara se vend par placements 15 à 15 3/4 à 16 et le choix 15 à 15 3/4 cts la livre. La mélasse de Cube est toujours à la livre.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre dernier rapport il n'est arrivé ici aucun bateau de l'Ouest.

FARINE—Le marché a montré, aujourd'hui une animation croissante de même qu'une tendance à la hausse des prix de la superfine et de la double extra, et cette hausse est causée par la rareté de ces grades, l'extra de choix est plus actif des taux plus fermes et la triple extra est encore en bonne demande. Les ventes ont embrassé 3650 barils dont 200 de triple extra à $10, 100 do à $9, 225 et 150 do à $9 50, 100 à $9 75, 100 do à $10 50, 200 de double extra à $8 50, 200 et 50 de superfine à $7 50, 150 de choix à $11 62 1/2, 400 et 500 de choix à des conditions privées, 100 de superfine à $7 62 1/2, 900 de triple extra, extra en quatre lots à des conditions privées et 100 à $12 la livre.

MAIS—Le marché a été fort calme, ce matin et n'a éprouvé aucun changement. Les ventes n'ont embrassé que 1800 sacs dont 500 et 250 de mélangé à 96 c, 500 de blanc à 95 c et 500 de blanc et de jaune mélangé à —.

AVOINE—La demande a été bonne aujourd'hui et les prix ont eu une tendance à la hausse —650 sacs de l'article se sont vendus en lots de 100 à 200 à 72 1/2 c le boisseau, en outre deux lots de 50 et 100 sacs à 75 c.

SON—370 sacs vendus aujourd'hui à $1 17 1/2 les cent livres. Faible hausse.

FOIN—Le prime de l'Ouest se vend toujours par placements à $22 le tonneau.

PORC—Le marché est calme, mais ferme. Nous avons remarqué des ventes de 100, 100 et de 50 barils de mess à $30 le baril. Le détail se fait à $29 25 à $29 50.

BACON—Il ne se fait pas d'affaires excepté dans le menu trafic, les épaules se vendent en détail à 13 c et les côtes désossées 17 à 17 1/2 c la livre.

SAINDOUX—Le prime en tierçons se vend à 17 1/2 à 18 c la livre et en barillets 19 à 19 1/2 c. Ventes; aujourd'hui de 20 barillets à 19 1/2 cts. Quelques détenteurs, dans l'expectative d'une hausse tiennent leurs stocks hors du marché.

FROMAGE—Le marché est calme et sans changements en ce moment. Nous cotons le Western Réserve 15 à 16 c et la factory 16 à 17 cts. Le dairy anglais du Nord et le fromage-crème sont cotés à 16 à 18c, et le skim 7 à 10 cts la livre.

BEURRE—Le marché est calme et la demande modérée. Le stock en est faible attendu qu'il en est peu arrivé. Nous cotons le beurre de l'Ouest 28 à 31 c la livre.

VOLAILLE—Les oies se vendent au débarcadère en lots à $9 la douzaine, les dindes $15. Pas de poules.

ŒUFS—Les œufs en caisses valent, en lots, au débarcadère 15 à 18 et la douzaine et en bloc $18 le baril.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à 2 75 à $3 — le baril, les oignons $4 à 4 50 et les pommes vertes $3 à — le baril.

PEAUX—Les peaux sont en bonne demande et les prix des peaux vertes provenant des abattoirs de la ville ont haussé de 1/2 c. Cotes: les peaux vertes salées, des abattoirs de la ville, 65 livres et plus 9 1/2 à 9 3/4 c, la livre, do de vaches, 65 livres et au-dessous 10 à 10 1/2 c, do kips 25 livres et au-dessous 13 à 13 1/2 peaux de veaux $1 25 à $1 25 chaque, peaux du pays, salées à sec 14 à 18 c, do préparées au Texas, 18 à 19 c, peaux sèches du Mexique 20 à 21 c la livre.

LAINE—Marché ferme. Nous cotons nominalement la commune du Texas à p lein merinos 20 à 30 c la livre, laine du Texas, pleine de gloutérons 12 à 20 c, celle du lac 27 à 28 c, Louisiane 20 à 25 c, moulinée 17 à 18 c la livre.

DRECHE ET HOUBLON—Le marché est calme et les prix de l'article fléchissent en ce moment. L'article est coté à $2 80 à $2 90 le boisseau de drêche américaine, et $2 90 à $3 — pour celle du Canada. Le houblon est calme à 25 à 45 cents.

SUIF—Le suif de rendement opéré en ville est coté à 13 c et le suif venu de la campagne 12 1/2 cts la livre.

CAFE—Le marché est calme mais ferme.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 7 cts la livre, en lots ronds.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—L'article est coté à 25 1/4 c la yarde pour la toile en balles et en rouleaux 23 1/2 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail à 9 1/4 à 9 1/2 cts. Les lots ronds sont cotés à 9 c.

SEL—La demande continue à être bonne et les prix fermes à 2 50 à 2 55 le sac de gros de Liverpool et aussi le fin, pris en entrepôts et en magasin $2 80 à $2 85. Ventes de 2000 sacs de Liverpool pris en entrepots, en lots, à nos cotes.

RIZ—Le riz de la Louisiane se vend en détail à 8 à 10 1/2 cts la livre d'ordinaire à choix. Riz de l'Inde est coté à 10 1/2 à 10 1/2 cs, Caroline 12 à 12 1/2 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 10 juillet 1868.

Arrivé, hier—609 bœufs du Texas, 194 veaux et vaches d'en as.

Vendu — 365 bœufs de Texas, 111 veaux et vaches d'en as, 30 cochons.

A vendre—1,197 bœufs de Texas, 669 veaux et vaches d'en as, 90 cochons, 205 moutons, 20 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	60 00	à	40 00
Do do 2me do do	—	à	— —
Bœufs du Texas, 1ère do do	20 00	à	30 00
Do do 2me do do	15 00	à	20 00
Do do 3me do do	10 00	à	12 00
Do do, nourris au maïs, par livre net	—	à	— —
Cochons, par livre, gr.	—	à	—10
Moutons, 1ère qualité, par tête	6 00	à	— —
Do 2me do do	—	à	8 01
Do 3me do do	—	à	1 25
Vaches à lait, de choix, par tête	60 00	à	100 00
Do 2me qualité, par tête	50 00	à	30 00
Veaux d'un an, par tête	6 00	à	8 00
Veaux de lait par tête	4 00	à	7 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 40

Décédée, à Bordeaux, le 16 juin 1868, LOUISA URSULE HOBBS, épouse de V. J. DEJAN.

Décédé, le 9 juillet à 7 heures et demie du soir, EDMOND MAZOIR, natif de Périgueux, France, à l'âge de 73 ans, habitant la Nlle Orléans depuis 20 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 3 1/2 heures. Son corps est exposé à la maison mortuaire, rue d'Orléans, entre Robertson et Claiborne.

De la part de ses amis.

Décédé hier, 9 juillet, à 7 heures, BERNARD KARCHER, natif de St-Avold, département de la Moselle, Lorraine (France), âgé de 38 ans. Le convoi partira de sa dernière demeure, à la station de Gentilly, à 4 heures, cette après-midi. Ses amis et connaissances sont invités à assister à l'enterrement.

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché,

AU BUREAU DE CHANGE

De J. BRETTE,

6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—6mPP

Salle de la Société Crescent et Star de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1868.

Les officiers et les membres de cette Société sont requis d'assister à l'assemblée mensuelle régulière qui aura lieu DIMANCHE, 12 du courant, à midi.

Par ordre de WM E. FITZGERALD, Président

M. MESSONNIER, Secrétaire. 10 juillet—3

Association des Enfants de Marie.

ASSEMBLÉE MENSUELLE.

La Société assistera à la messe de 7 heures, à l'Eglise St-Augustin, LUNDI prochain, le 13 du courant, et immédiatement après, à l'assemblée mensuelle, au Presbytère; la plus grande ponctualité est requise. 10 juillet—2f

Compagnie de Paquebots Hambourgo-Américains,

STEAMERS ENTRE HAMBOURG ET LA NOUVELLE ORLEANS.

Par la voie du Havre et de la Havane.

ALLEMANNIA,	3000 tonn.	Capt. W Bardua.
BAVARIA,	3000 "	" J Meyer
BORUSSIA,	3000 "	" H. C. Franzen.
CIMBRIA,	3000 "	" T. H. Haack
GERMANIA,	3000 "	" H. F. Schwensen.
HAMMONIA,	3000 "	" E. Meier.
SAXONIA,	3000 "	" H. F. Kier.
TEUTONIA,	3000 "	" L. Barends
HOLSATIA (neuf),	3600 "	" H. Ehlers.
WESTPHALIA (neuf),	3600 "	" N. Trautmann.

JOURS DE DEPART.

De Hambourg. Du Havre. De la Nile-Orléans.

Saxonia 1er oct.	4 octobre.	Vers le 10 novembre.
Bavaria 1er nov.	4 novembre.	" le 10 décembre
Teutonia 1er déc.	4 décembre.	" le 10 janvier 1869

Les autres steamers seront nommés plus tard.

Les steamers de la ligne de la Nile-Orléans partant de Hambourg feront escale au Havre, et il est possible qu'ils touchent à la Havane. Ils touchent à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE

De Hambourg à la Nile-Orléans.

Ires chambres, Ière de Francs [illegible]
2des [illegible]
Entrepont [illegible]

De la Nile-Orléans à Hambourg.

Ires cabines $150
Entrepont [illegible]

De la Nile-Orléans à la Havane.

Ires cabines $ [illegible]
Entrepont [illegible]

Des certificats de passage payés d'avance, de Hambourg à la Nile-Orléans sont émis ici.

Fret de Hambourg à la Nile-Orléans.

2 livres 10 sh. et 15 pour cent. prime par tonneau.

Les steamers de la ligne de New York partent de New York tous les mardis et s'arrêtent à Southampton. Pour les détails s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTY & CO, Agents généraux, 87 de la rue Carondelet.

MAURY & Co., Agents pour le passage, 161 de la rue Commune.

DE. KERMANN à la Havane.

Les Agents généraux pour les passagers sont MM. C. B. RICHARD & BOAS 6 Barclay street, New York. 10 juin

Demande de Pension.

UN jeune homme désire avoir une Chambre agréable et la Pension dans une famille française où il aurait l'occasion d'apprendre la connaissance de la langue. Il préférerait le voisinage de l'Esplanade. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser par lettre au bureau de l'ABEILLE, ou au Lock-Box 58. 10 juil—3f

Demande d'ouvriers Barbiers.

ON demande, immédiatement de bons OUVRIERS BARBIERS, au No 21 Passage de la Bourse entre Douane et Canal. 10 juil—2

$500 de Récompense.

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR.

ATTENDU que j'ai été officiellement informé qu'un nommé E. DEIDOE TURNER a été assassiné près de Covington, dans la paroisse de St-Tammany par un nommé CHARLES W BRADLEY le 22 mai A D 1868, et attendu que le dit meurtrier a pris la fuite. Par conséquent je, Henry C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'offre par la présente une récompense de cinq cents piastres pour l'arrestation et la condamnation dudit Charles W. Bradley.

Signalement: Bradley est blanc. Il a quarante ans et cinq pieds neuf pouces et environ cinq pieds neuf pouces de taille.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville de la Nlle Orléans, ce 9 juillet A D 1868 et la 93me année de l'indépendance des Etats Unis

H. C. WARMOTH
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le Gouverneur,

CHARLES O HARDY
Assistant-secrétaire de l'Etat.

10juillet—3f

Avis.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison J. LEVOIS & CO. est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord

M. J. Levois est seul chargé de la liquidation des affaires de la maison et continuera le même commerce pour son propre compte.

Toutes les procurations données antérieurement à cette date, soit au nom de J. Levois & Co, soit au nom de J. Levois, sont révoquées.

J. LEVOIS,
F. MATHON.

Nlle-Orléans, 9 juin 1868. 10 juillet—1m

Grocerie à vendre.

GROCERIE A vendre, pour cause de départ, une Grocerie avantageusement située au No 23 de la rue St-Philippe, près le Marché français. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 10 juil—3f

Conclave Ionie No 11 S. . W. . M. . .

LES officiers et membres de ce Conclave sont priés d'assister à la séance de famille qui aura lieu vendredi prochain, 10 du courant, à 7 1/2 heures du soir, pour discuter d'affaires de haute importance.

Par ordre de M. A. Catonnan T. . E. . C. . .

9juillet—2 E. A. LOUIS, scribe

Maitresse de Français.

ON demande immédiatement une MAITRESSE de Français.

S'adresser au No 21, rue St Louis. 9 juillet—3f

Nourrice.

UNE jeune femme ayant un enfant de quatre mois désirerait trouver une place de nourrice. Elle est parfaitement saine.

S'adresser rue Toulouse, No 188. 9 juillet—4f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 7 juillet 1868.

Les Directeurs de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de quatre (4) pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois et qui sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants cause, au bureau de la Compagnie, à partir du 10 courant.

8 juillet—6 WM. J. CARTER, Secrétaire.

On demande à Louer

Une gentille MAISON à deux étages de quatre chambres environ, avec cuisine et jardin, dans le quartier entre Dumaine, Kerlerec, Remparts et Claiborne.

S'adresser, 33 rue de Chartres, ou P. O. 1275. 8 juil—3f

A Louer,

UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Pour possession immédiate. S'adresser à

A. CARRIERE & CO., 15, rue Bienville.

8 juillet—15f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.

Nlle-Orléans, 6 juillet 1868.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau, No 14 de la rue Carondelet, le LUNDI 20 du courant.

7 juil—14f CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Lee. 3 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 20 courant. La Compagnie acquittera les taxes du revenu intérieur des Etats-Unis sur ce dividende.

7juil—[illegible] P. McBRIDE, Secrétaire.

Foire à Mandeville.

UNE FOIRE sera tenue à Mandeville, Paroisse St. Tammany, le 4 de juillet 1868, et chaque Samedi et Dimanche pendant ledit mois, dans le but de reconstruire l'Eglise détruite par un coup de vent. Toutes les personnes qui désirent contribuer à cette œuvre de charité voudront bien déposer leurs offrandes chez M P. Maitard, No 35 rue Royale. Le capt Cousens, du steamer Camélia, a généreusement offert de transporter tous les objets destinés à la Foire, libres de fret.

1er juillet—15f

INSTITUTIONS

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON, No 65 du Canal, 239.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classes du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons, classe du soir, de 4 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement. L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

16mai—1an, 173

Société Alsacienne et Lorraine.

Election des officiers en date du 5 juillet 1868.

Ont été élus

Président	J. LORRER.
Vice-Président	E. ERHARDT.
1er Vice-Président honoraire	A ZIMMERMAN.
2e Vice-Président hon. (pr. Alger)	F. DUVIC.
Secrétaire	J. RAMSTEIN.
Trésorier	C. DUVIC.
Grand Marshall	J COLLIN.

Comité de secours:

Chef du comité de secours: Jacques Newman, enc. Hôpital et Vieille Levée,

Aides: J. Stier, enc. Chartres et Dumaine,
" L. Huguenel, rue Royal No 186,
" Dan Herond enc. Marais et Tremé,
" Dque Meunier, rue Bayou, près St Claude
Pour Alger N. Amann, A ger.

Certifié extrait conforme.

J RAMSTEIN, secrétaire.

9juillet—2f

Au Public.

LE soussigné remercie sincèrement M. Jean Baptiste St-Clair qui a si bien réussi à guérir sa fille Joséphine Grosse âgée de sept ans, et dont les deux jambes étaient paralysées depuis un an. Il l'a radicalement et promptement guérie par le magnétisme sans la soumettre à un sommeil forcé. On peut se convaincre de la cure en s'adressant à la soussignée.

Mme J. B GROSSIR.
9 juil—2f Rue d'Orléans, No 176.

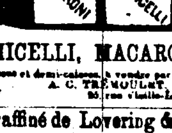

VERMICELLI, MACARONI.

500 caisses et demi-caisses, à vendre par

A. C. TREMOULET, Agent, 95, rue Vieille-Levée.

9 juillet—4f

Sucre raffiné de Lovering & Co,

1059 Barils sucre en morceaux, sucre en poudre, sucre granulé, CUT LOAF et sucre A. B. & C., en débarquement du steamship Juniata, et à vendre par

F. TROISGROS, 55 et 57 rue de la Douane.

8 juil—6f

CONCERT

Sous la Direction de M. CARLO PATTI,

TOUS LES SOIRS,

Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon. 23 juin—1m

Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre, au plus bas prix du marché, en lots ou en détail aux acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et on ne saurait en trouver d'aussi bonne pour les corniches, le fini et la fabrication du ciment.

SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet No 60.

7juil—2m

A Vendre ou à Louer,

Le MAGASIN et la RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Conde et St Philippe, le premier occupé par la Pharmacie Cassola pendant des années.

A livrer immédiatement.

S'adresser à AVENDAÑO FRERES, 16 rue de la Commune.

16 juin—1M

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGERE est dissoute ce jour par limitation, et la mort de Charles E. Lambert. Le soussigné se servira du nom de Lambert & Commagere en liquidation.

THEO COMMAGERE. F. A. LAMBERT.

Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ.

LES SOUSSIGNÉS, successeurs de X. LAMBERT, ont formé ce jour une Société sous la raison COMMAGERE & LAMBERT, et continueront au même local et pour leur compte, le même genre d'affaires que l'ancienne maison.

THEO COMMAGERE, F A LAMBERT.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m

Presses à Coton, à vis, de Newell.

LA Presse à Coton à vis de Newell faite par Ned [illegible]

W. L. CUSHING, seul Agent, Rue St Charles, No 6, coin Union.

3 juil—[illegible]

Presses à Coton, d'Ingersoll.

C'EST la seule presse à bras économique pour les habitations. [illegible]

W. L. CUSHING, seul Agent, [illegible]

MOULIN EAGLE A COTON.

[illegible]

W. L. CUSHING seul agent, [illegible]

MALADIES DES YEUX.

LE DR HOMSFROER ancien chef de clinique du Dr Sichel, à Paris d'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations publiques et gratuites, mardi de 3 à 4 heures. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & Co.,

Importateurs, offrent à bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et damassés.

NATTES—300 rouleaux nattes de Chine, 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE. [illegible]

RIDEAUX—Damas de Reps [illegible]

COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, reps à à.

CORNICHES [illegible] 20 août

Pension à la Baie St-Louis.

MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a ouvert le complètement réparé son établissement à la Baie St Louis où l'on peut trouver [illegible]

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.

300 Ardoises carrées, à vendre, [illegible]

A vendre par HENRY KNOX & CO [illegible]

N B Nous remplirons à bas prix les ordres pour les ardoises que nous pourrons recevoir.

Avis aux Contribuables de l'Etat.

LES contribuables de l'Etat dans la ville de la Nlle-Orléans sont prévenus que les tableaux d'assessement de l'Etat pour la ville de la Nouvelle-Orléans sont achevés, qu'ils sont ouverts pour examen et rectification et restent ouverts pendant trente jours, de cette date, afin que les personnes qui ont à se plaindre de leur assessment puissent faire rectifier les erreurs.

M M. FEENY,
Président du Board d'Assesseurs de l'Etat,
Passage de la Bourse, No 14,
Entre les rues du Canal et Douane.

Nouvelle Orléans, 15 juin 1868. 14 juin—1m

Avis.

LE docteur ORIARD annonce à sa clientèle qu'à partir du 10 juin ses consultations auront lieu tous les jours, de six à neuf heures du matin.

10 juin—1m

Chemin de Fer d'Orléans.

Bureau No 15, rue Dauphine.

CONFORMÉMENT à l'article 5 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, le 15 JUILLET, de 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte.

Par ordre du Directeur,

JULES BENIT, Secrétaire.

22 juin—au 30 juil

Banque Crescent City

Nlle Orléans, 2 juillet 1868.

LE 1er du courant, à une réunion de la Direction, ils ont déclaré un dividende de trois pour cent, libre de taxe,—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 6 courant.

CHAS. FAURIE, fils, Caissier.

3juil—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans.

Nlle Orléans, le 30 juin 1868.

L'Election annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu lundi 13 de juillet prochain, de midi à 2 heures, au bureau de la Compagnie, No 21 rue du Camp.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

30 juin—au 13 juil

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée:

"Il est résolu qu'à la demande d'une majorité des actionnaires de cette banque, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le MERCREDI, 22 juillet prochain, de 10 heures du matin, pour affaires importantes qui leur seront soumises."

21 juin—au 22jt GEO. A. FRERET, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, Mr E. F. Lavillebeuvre ayant donné sa démission de Président, M. Sam. Bell a été élu Président à l'unanimité.

21 juin—30f GEO. A. FRERET, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, à partir du 1er juillet.

2 juin—1m WM BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union.

Nlle Orléans, 1er juillet 1868.

L'ÉLECTION annuelle de quinze Directeurs de cette compagnie aura lieu le 13 courant, de midi à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 18 de la rue St-Charles.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureau de la Presse à Coton de la Levée.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de deux pour cent qui sera payé aux actionnaires le 15 du courant.

J. V. CHALEY, Secrétaire.

3 juillet

Bureau de la Compagnie du New-Orleans City Mail-Road.

Nlle Orléans, 1er juillet 1868.

A une assemblée régulière du Board des Directeurs de cette Compagnie, qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable à partir du 13 (treize) du courant. La Compagnie se chargeant de payer les taxes imposées pour le Revenu intérieur des Etats Unis.

2 juillet 10 WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

AVIS.

M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBE & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, aux mêmes commandes. On trouvera toujours chez lui un assortiment en pièces de draps français, allemands et américains, en cufande, choisis par lui même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, etc. de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.

JOS. LEBLANC, 80, rue Vieille Levée, angle Ursulines et St-Philippe.

16 juin—1m

AVIS IMPORTANT.

Prix réduits pour mettre les articles à la portée de tous.

LEVI & NAVRA,

No 171 de la rue Poydras, et 174 de la rue du Canal,

ONT réduit les prix de leur grand assortiment de Porcelaine, Verrerie et Faïence,

Articles en plaqué et Britannia,

Coutellerie de table et miroirs,

Articles de ménage en fer blanc et Japanner,

Articles en bois et en osier,

FOURNEAUX "COTTON PLANT" ET USTENSILES DE CUISINE.

—Spécialité en—

Baignoires, Dito pour demi-bains,

Baignoires d'enfants,

Réfrigérants et Sorbetières,

"FILTRES PELICAN, DE COTTON."

Les prix de ces articles resteront réduits pendant soixante jours, pour faire place à notre stock d'automne.

Nous ferons voir les marchandises avec plaisir et convaincrons les acheteurs en gros et en détail qu'ils peuvent acheter beaucoup d'objets avec peu d'argent, au magasin de

LEVI & NAVRA.

No 171 de la rue Poydras, entre les rues St-Charles et Carondelet,

Et No 174 de la rue du Canal, près Baronne.

17 mai—2m—DMerV

Avis! Avis!

MAISON CAZAUX & VERGNOLE, No. 73, Vieille-Levée.

CETTE maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de ses marchandises que pour le bon marché, prévient le [illegible] et le public en général, qu'on trouvera chez eux un assortiment complet de liqueurs, cordials tels que anisette, curaçao, marasquin, raspail, parfait amour, crème, noyau, chartreuse, vanille, cacao, guignolet, ratafia de Grenoble, cassis du Mont d'Or, punch au rhum, eau-de-noix, eau-de-vie de Dantzick, Brandy à tout prix, whiskey, bitters de toutes les marques; vin en caisse et en barrique, fruits au jus et à l'eau-de-vie.

Le tout au plus bas prix de la place. La célèbre liqueur, le nectar des Arabes se vend à notre maison.

5 juillet—1m

Transfert de Magasin.

C. DUHAMEL,

OPTICIEN,

A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public, qu'il vient de transférer son magasin d'instruments d'optique, de géométrie et de marine, de la rue de Chartres No 30, à la rue du Canal No 111, entre Exchange Alley et la rue Royale, à côté de la Banque d'Amérique. 4 juillet—6

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres.

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 80 a, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, et CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer, noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés dans cette ville sous la raison SLARK STAUFFER & CO est dissoute, aujourd'hui, par limitation et par la mort de M. Robert Slark

L'un ou l'autre des associés survivants est autorisé à se servir du nom de l'ancienne Société pour la liquidation.

ISAAC H STAUFFER,
WILLIAM A KENT
CHARLES MACREADY,
Associés survivants.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour continuer dans cette ville le commerce de quincaillerie et de fer, commencé par l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.

ISAAC C STAUFFER,
WILLIAM A KENT,
CHARLES MACREADY,
BENJ F. ESHLEMAN.

Nlle Orléans, 1er juillet 1868.

Nile Orleans, 18 juin 1868.

LA société McKENNA & McCLOSKEY, du MURPHY'S HOTEL, No 44 de la rue St-Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.

BERNARD McKENNA

19juin—1m Coin Gravier et Dauphine.

Arrêtez-vous au Half Way House.

LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, a été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les visiteurs. Les [illegible] qualité. Le restaurant et la promenade la plus agréable aux familles désireuses de se réjouir.

JULES COURCHE.

P O Boîte 1664. 10 juin—1m

JULES DUBALEN,

Successeur de D. Lopez.

Au coin des Rues Chartres et Conti.

FABRIQUE DE

CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c.

SODA ET GATEAUX.

CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.

Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands.

15mai—1an

SOURCES DE BLADON,

Comté de Choctaw—Alabama.

JAS. CONNOR & Co. propriétaires.

CES célèbres sources sont à environ 100 milles de Mobile près de la rivière Tombigbee. [illegible]

Les propriétaires pourront et ont été nécessaire pour [illegible]

JAS CONNOR & CO.

TRAITEMENT SPECIAL

DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, [illegible] Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité. Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 96.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA. Propriétaire.

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS LOEFFLER.)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'Installations de Gaz Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 136 rue de Chartres entre St Louis et Toulouse

21 mai—3m Nouvelle-Orléans

AGENCE GENERALE

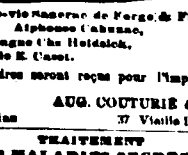

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils,

De Alphonse Cabanne,

Champagne Chs Heidsick,

Porte de E. Canot.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co.

28av—1an 37 Vieille Levée.

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRETES

ET

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Bubon, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ,

Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourgogne.

$10,000 de Récompense

VOLÉ AUJOURD'HUI A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50 000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,501	14,255*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,313*
4,047	10,203	16,731*	29,187*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,103	18,403*	30,163*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,117*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,833*	45,561*

Le tout daté du 10 mars 1862 lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 25 mars 1868

30 avril CH DUMONVILLE caissier

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c

nov—1 an

JACOB OTT Entrepreneur.

REPARE LES MAGASINS

et les

MAISONS DE RÉSIDENCE.

Fait et répare les Cuves.

Les ordres laissés au No. 36 Cercle Tivoli, ou chez M L DURAND rue Toulouse et Chartres seront exécutés avec promptitude.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ.

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 18juil—1an

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 9 JUILLET.

No 376.

1ère	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
71	37	38	63	53	5	4	74	55	65	8	18	26

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les tirages ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des billets gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent.

12 mai—1m

DENTISTES.

Hôtel de la Grand' Isle.

Pour l'Hôtel de la Grand'Isle, Départ SAMEDI, 11 du courant.

Le bateau à vapeur AGNES partira de la tête du Canal Harvey, chaque qu'il est dit ci-dessus, pour la Grand Isle et les bords du Golfe; il sera de retour jeudi, 9 juillet, à 6 heures du soir.

Prix du passage, $3 50 l'aller et autant pour le retour.

P. S. L'Agnes fait un voyage toutes les semaines et partira du pied de la rue Bienville tous les samedis matin jusqu'à nouvel ordre. 2 juil—1m

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—6mPP le §

Dr. C. BLANCKE

416 et 418... Rue des Chartes... 416 et 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les ratteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus longtemps que ceux montés sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CARADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

185......RUE DU CANAL......185

entre Bourgogne et Remparts, ci-dit, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

16 mai—6mPP

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE.

Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour. Prix des chambres sans nourriture de $12 à $20 par mois, et de $3 à $7 par semaine de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $30 par mois, de $5 à $6 par semaine, de 75 cts à $1 25 par jour. (Vin de 25 cts, à 50 cts) Prix des pension avec logement de $25 à $40 par mois. On s'abonnera à $1 le dîner de 4 pers. Chacun à tous les repas. On peut aussi manger au plat, de 15 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 33.

17 juin—1 m Mme J. S. LASSERNES.

HOTEL A BILOXI,

Tenu par M. Boulo.

MR. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient de faire restaurer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles désireuses de passer la saison. Les prix modérés. Il y a aussi, attachés à l'établissement, des cabines pour les dames et messieurs.

16 juin—1m

HOTEL WASHINGTON

AU

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné, seul propriétaire de L'HOTEL WASHINGTON, au Lac Pontchartrain, annonce à ses clients et au public en général qu'on trouvera chez lui un restaurant de fond en comble tout est en état, que le service y est organisé sur un pied irréprochable et les prix pour la table et les chambres sont modérés. L'hôtel est fermé des vins et des liqueurs de choix. Il y a aussi un joli établissement de bains et un [illegible] les visiteurs pourront jouir des agréments de la promenade.

Pension Française

TENUE PAR

URBAIN RAMBAUT,

A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il tiendra constamment en mains des huîtres et du poisson frais. Il a aussi des chambres garnies. Cabanes à bains pour dames et messieurs attenant à l'établissement. 10juin—1m

HOTEL CRESCENT,

A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 juin.

Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.

TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires.

7juin 2m

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des passagers de l'Hôtel au bord de la mer. Les bains y sont très agréables et le poisson abondant. On peut visiter les Raines du Golfe du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga.

Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour ... $3 50
" semaine ... 15 00
" mois ... 50 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré à gré pour l'avance.

17 mai—3m R. MARGOT, Propriétaire.

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ

GEO. ALCÉE

185 RUE DES REMPARTS 185.

M. ALCÉE a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $35 à $175 par millier.

M Alcée garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que la tabac de la Vuelta de Abajo de premier choix. [illegible]

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$533,122 38	
Primes de mer	94 852 33	
Primes de rivières	177,564 63	
		$807,770 38
Total net des primes		$647,554 38
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 30,390 83	
Pertes de mer	87,074 06	
" rivières	95 372 47	
Taxes payées	28,919 54	
Payé—réassurance et compte au lieu de scrip	60,103 30	
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, comptes, etc.	67,549 03	
		$369,019 13
Bénéfice net		$51,535 1

L'actif de la Compagnie est comme suit.

Effets à recevoir	$ 37 404 88	
Prêt sur bons et hypothèques	60,343 38	—166,927 60
En caisse	$104,877 34	
Prêts garantis par actions sur demande	66,400 00	—$167,277 34
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 00	
Propriétés foncières	75,000 00	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,482 46	—$131,372 46
Bons consolidés de la ville	$30,000 00	
Bons de la ville	26 500 00	
Actions de Banques et autres	198 337 17	—$229,817 17
Coupons pour bons de la ville échus		$7,400 00
Dû pour prime et en voie de perception		41,430
		$779,814 6
La Compagnie possède également		
Billets suspendus, actions et bons		$495,395 21
Compte de scrips forfaits		7,000 24
Intérêts non réclamés	$7,000 28	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mai 1868,

PARIS CHILDRESS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS A. ADAMS, Président,
SAMUEL KENNEDY, Vice Présid,
HENRY V OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

JOHN WATTS,	C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B NEWMAN,	P. E. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. COSS,
P. SIMMS,	A. THOMPSON,
JOHN PHELPS,	

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 9 JUILLET — CLASSE 464.

Plan de Police

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
74	71	78	61	76	45	35	32	15	11	51	6	

Le soussigné donne les renseignements et paie les montants des billets gagnants.

C. T. HOWARD.

Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. —La loterie du Kentucky et celle de la Havane se font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.

24 juin—1m

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Fonton.

NOUS informons à nos amis et au public que nous fabriquons toujours, comme par le passé, les MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouilloires à fourneaux, des Grilles, et exécutons toutes les ouvrages d'Architecture, de bâtiments à vapeur et toute espèce de Machines pour la force.

14 sept—1m LEEDS & Co.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	
Total		$1,151,366 38
En moins—Primes sur risques non expirées le 31 mai 1868	$[illegible]	
Primes remboursées	[illegible]	
		$[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1868		$[illegible] 15
Pertes payées		
Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	
		$[illegible]
Taxes	[illegible]	
Réassurances, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêts	$[illegible]	$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$[illegible]
Billets garantis par hypothèques	[illegible]
Billets garantis par nantissements	[illegible]
En caisse	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Bons de la ville	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Scrips de Compagnies d'Assurances	[illegible]
Actions "Dry Dock Valette"	[illegible]
Actions de la Presse "Levee Steam"	[illegible]
Actions "Marine Dry Dock"	[illegible]
Actions "Merchant's Exchange"	[illegible]
Actions "Lightering & Wrecking Co"	[illegible]
Actions "Louisiana Equitable Life Ins. Co."	[illegible]
Bons de l'Et	[illegible]
Total	$1,[illegible]
En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain	$101,346 15
30 0/0 du scrip de 1868 payable en juillet	70,673 70
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868	335,547 00
	$[illegible]
Actif net	$1,[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,

PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868

PAUL W COLLINS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier lundi de juillet prochain. Les porteurs de scrip du second lundi de juillet prochain. [illegible] le scrip de 1860, [illegible]

— Directeurs —

John Pemberton,	P Maspero,	Pierre Poeta
M. Puig,	David McCoard,	N E Bell,
Chas. Hagerty,	J J Persohn,	L P Genois
P O White,	J Morgan Hall.	

QUINZIEME TABLEAU ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance "Hope" de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No. 21 RUE DU CAMP.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868		$[illegible]
Savoir:		
Sur les risques d'incendie	$97,957 35	
Sur les risques de mer	34,977 13	
Sur les risques de rivière	15,595 71	
		$[illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur les risques d'incendie	15,061 2	
Sur les risques maritimes	24,113 30	
Sur les risques de rivière	164 32	
		34,398 87
Moins — Les primes remboursées	4,439 21	
Réassurances	15,775 00	
[illegible]		
Taxes	11,403 00	
		34,818 54
Dépenses, intérêt en moins		14,27 30 [illegible]
En réserve pour les risques non terminés		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:—

Billets hypothécaires sur des propriétés foncières dans cette ville, valant le double du montant	$[illegible]
Prêts garantis par nantissement	[illegible]
Effets pour primes à courte échéance	[illegible]
Dû par des Compagnies d'Assurance locales	[illegible]
Scrips	[illegible]
Actions de la Compagnie "Valette Dry Dock"	[illegible]
Biens fonciers	[illegible]
Actions de banques et autres actions	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
En caisse	[illegible]
Total de l'actif	$[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HY. PEYCHAUD, Président

Louis Barnett, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, le 18 mai 1868.

PAUL W. COLLINS,

Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

— DIRECTEURS. —

Lafayette Folger,	P. Malochée,	John J. Adams,
Thos. H. Blake,	F A. Ducros,	C. W. Bradbury,
Aug. Couturié	T. D. Miller,	Mr Paysland,

16 mai—1m

CONSULAT DE FRANCE,

AVIS MENSUEL, JUILLET 1868.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent—ou, à leur défaut, leurs amis ou connaissances pouvant fournir des renseignements sur leur compte.

A	G
Ador Philippe	Guillochet F
Barbes Juste	Goubeyre Pierre dit Marcel
Berthelot Jules (artiste dramatique)	H
Busson Joseph Marie	Huret Delphin
Biez Félix (de Franklin, Louisiane)	Krailin Jacques
Billec Bernard	L
	Lebrun Jean (distillateur)
C	M
Cortel Léopold	Maillie Jean Baptiste
Charbonnes Louis	Mercier Constantin
Chavet Anselme Irénée	Merce (Mme) née Roland
	Mace Jean-Pierre
D	
De Fongergues Philippe	North Melanie (Mme)
Desha Virginie (Mlle)	P
De Bertrand	Poisson
De Bezides Arthur	R
Dubouch à (Mme veuve)	Rose Pierre Louis
E	S
Escoffier Stephen	Sanchion Jules
F	Soucure Sophie
Faure Etienne (veuve) née E Dupuis	T
Fougerat Auguste (de Fabrèges)	Toyzandie Benoît
Fournier (les époux)	V
Fufoe Jean-Pierre	Vulli P.

Compagnie d'Assurance Nationale Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Batisse Bery)

WM. WHANN, Président

S. L. MILLAUDON, Vice-Président

S. H. GANUCHEAU, Secrétaire

— Directeurs —

S. G. RMLEY,	E. SCHNEIGANS,
W. CREEVY,	WM. WHANN,
S. G. McCAN,	J. M. LAPEYRE,
W. W. HOWE,	S. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN,	GEO. W. FORCE,
	F. J. [illegible]

La Compagnie continuera à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux de tarif établis par les autres Compagnies de cette ville. 12 sept—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 71, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867	$[illegible]
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, etc., payés dans la même période	$[illegible]
Actif au 31 décembre 1867	$[illegible]

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants du jour, contre les risques de mer, des rivières et contre les pertes et les dommages causés par l'incendie.

ALFRED MOULTON, Président,
WM S PERKINS, Vice Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. M. Allen,	J. B. Ledwidge,	S. H. Chevers,
A. Moulton,	Wm Chambers,	A. M. Bry,
S. F. Ellett,	John F. Moore,	Robert Bare,
Wm H. Perkins,	J. R. Benbrook,	John G. Rogers,

15 fév—1m l 2 sem.